

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2008**

**Délibération**  
**n° 2008.09.176**

**Aide à l'immobilier :  
Entreprise SELP  
SECURE**

**LE VINGT CINQ SEPTEMBRE DEUX MILLE HUIT à 18h00**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **19 septembre 2008**

**Secrétaire de séance** : Fatiha BOURDAREAU

**Membres présents** :

Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Nicolas BALEYNAUD, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Jacky BONNET, Serge BOUCQ, Fatiha BOURDAREAU, Samuel CAZENAVE, Stéphane CHAPEAU, Véronique DAVY, Marie-Noëlle DEBILY, Catherine DESCHAMPS , Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, Robert DUMAS-CHAUMETTE, Guy ETIENNE, Maurice FOUGERE, Michel GERMANEAU, Jean-Pierre GRAND, Nadine GUILLET, Madeleine LABIE, Cyrille NICOLAS, Jacques NOBLE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Gilles VIGIER

**Ont donné pouvoir** :

Philippe LAVAUD à Denis DOLIMONT, Simon DEFORGE à Rachid RAHMANI

**Excusé(s)** :

Bernard CONTAMINE, Françoise LAMANT

**Excusé(s) représenté(s)** :

Didier LOUIS par Serge BOUCQ, François ELIE par Samuel CAZENAVE, Jean PATIE par Robert DUMAS-CHAUMETTE

<b>AIDE A L'IMMOBILIER : ENTREPRISE SELP SECURE</b>
---

En 2007, la société SELP VIERA a repris à SAGEM son site sécuritaire angoumois spécialisé en impression sur support plastique et structuré cette activité en créant une filiale SELP SECURE qui regroupe deux sites de production à Mareuil en Dordogne et à Angoulême. Le site d'Angoulême occupe une surface de 1500 m<sup>2</sup> et est spécialisé en impression et fabrication de cartes d'identité et de cartes bancaires.

En raison d'un manque de surface, la capacité maximale de production ne peut être atteinte et plafonne à 20 millions de cartes.

Par conséquent, SELP SECURE va réaliser une extension de 450 m<sup>2</sup> et pérenniser une dizaine d'emplois en CDI. Ce programme, financé par emprunt bancaire et porté par SELP SECURE, implique un investissement immobilier d'un montant de 380 K€. En parallèle, 10 salariés, seront recrutés, ce qui portera l'effectif total du site à 53 salariés en CDI pour fin 2010.

Dans le cadre du montage du plan de financement et de soutien de son projet, SELP SECURE a sollicité le dispositif d'aide à l'immobilier d'entreprise communautaire. En fonction des taux d'aides applicables, l'appui des collectivités est plafonné à 10 % des dépenses éligibles.

Vu l'avis favorable de la commission développement économique du 11 septembre 2008,

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** le versement d'une subvention d'un montant de 30 000 € par paiements échelonnés, à la société SELP SECURE, dans le cadre du règlement communautaire d'intervention en matière d'aide à l'immobilier d'entreprise :

- 50 % de l'aide à la fin des travaux
- 50 % au prorata des créations d'emplois réalisé sur les 3 années suivantes.

Cette aide sera versée sous réserve du respect par l'entreprise de ses engagements.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention à intervenir avec l'entreprise.

**D'IMPUTER** la dépense au budget principal – article 6745 – sous-fonction 90.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

<b>Certifié exécutoire :</b>	
<b><u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u></b>	<b><u>Affiché le :</u></b>
<b>30 septembre 2008</b>	<b>01 octobre 2008</b>